

Affiliation à MilkBE, l'organisation de branche reconnue

L'entreprise ci-après, qui collecte du lait en Belgique,

Nom:

Adresse:

Numéro TVA:

Représentée par:

Fonction:

1. S'inscrit pour le monitoring volontaire des contaminants Monimilk et pour l'assurance concernant le Botulisme pour ses fournisseurs de lait en Belgique ;
2. Aura accès aux résultats collectifs du monitoring (chiffres semestriels et annuels) sur les contaminants du lait belge ;
3. Assure ses fournisseurs de lait du droit d'indemnisation de certains préjudices selon les modalités déterminées par MilkBE, en cas de Botulisme. L'indemnisation ne concerne que le lait qui est livré de manière régulière à l'entreprise susnommée et qui est produit en Belgique ;
4. S'engage à communiquer à MilkBE le volume de lait collecté en Belgique avant le 15^{ème} du premier mois après chaque trimestre ;
5. Paie à se but sur base trimestrielle la contribution déterminé par l'organe d'administration de MilkBE ;
6. L'affiliation entre en vigueur le premier janvier de l'année civile qui suit la réception du formulaire dûment complété. L'engagement peut être terminé avec une lettre recommandée avant le 20 décembre de chaque année. En cas de résiliation de l'engagement, la contribution de l'année en cours ainsi que de l'année suivante est due. L'entreprise profite des avantages du système pour chaque année que la contrition est payée.

Signé à le /..... /.....

Signature:

Merci de renvoyer ce formulaire complété à office@milkbbe.org